



LICENCIEMENT DISCIPLINAIRE

FORMATION EN E-LEARNING

Le licenciement pour motif disciplinaire est une procédure encadrée par un formalisme strict, où chaque détail peut faire la différence en cas de contentieux. Cette formation vous apportera une expertise approfondie sur l'évaluation des fautes, le respect des étapes procédurales et les stratégies de défense adaptées.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation

OBJECTIFS

1. Maîtriser l'ensemble des aspects juridiques relatif au licenciement disciplinaire.
2. Comprendre les rôles exercés par l'avocat lors d'une procédure relative au licenciement disciplinaire.

PUBLIC VISÉ

Avocats débutants et/ou non spécialisés sur ce thème.

PRÉ-REQUIS

- Un parcours de formation en Droit
- Une connexion internet

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous pouvez accéder à vos modules de formation Avocats à J-2 avant 17h00. Exemple : pour une formation qui démarre le lundi, les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi à 17h00, pour une formation qui démarre le mercredi, les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi à 17h00.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Accès à l'ensemble des avocats.

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. L'opportunité du licenciement pour motif disciplinaire et ses conséquences

1. De la délimitation de la faute simple
2. L'existence d'un degré de faute alternatif : la faute grave
3. Une faute répondant à une exceptionnelle gravité : la faute lourde

II. Les attributions procédurales de l'avocat en matière de licenciement pour motif disciplinaire

1. La récurrence du recours à l'avocat répondant au rôle de conseil
 - a. Une étude préliminaire du cas d'espèce : l'appréciation de la faute, du motif et des pièces
 - b. L'éventuel établissement d'un calendrier de procédure
 - c. De la nécessité des demandes de justificatifs
 - d. L'exigence d'une convocation à l'entretien préalable
 - e. L'établissement d'un formalisme strict relatif à la lettre de licenciement
2. Les différentes missions de l'avocat dans le cadre d'un contentieux relatif au licenciement pour motif disciplinaire
 - a. Une expertise préalable de l'avocat : La phase préliminaire
 - b. De la tentative d'une résolution amiable du litige au travers du bureau de conciliation et d'orientation
 - c. La nécessaire mise en l'état
 - d. Un pouvoir décisionnaire venant mettre fin à la procédure : Le bureau des jugements
 - e. La question de la charge de la preuve relative à la faute grave et la faute lourde
 - f. L'existence d'un protocole transactionnel extérieur à la procédure venant clore le litige à

l'amiable

DURÉE

3 heures de formation à distance réparties sur une durée maximum d'un mois.

PROFIL DES FORMATEURS RÉFÉRENTS

Formation encadrée par un Consultant-Juriste dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques dans le domaine d'activité dont dépend la formation, ont été validées par des diplômes et approuvées par France Pro Formation.

MODALITÉS TECHNIQUES

Formation asynchrone en accès libre sur la plateforme de formation, programmé pour une durée totale de 4 semaines, accessible au moyen d'une simple connexion internet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% en ligne avec un accompagnement tutoré.

Support de formation : cours théoriques, mises en situation, documents à télécharger, quizz, exercices pratiques.

Le stagiaire est accompagné par son formateur référent juriste tout au long de son parcours de formation via les forums contextuels de la plateforme en ligne ainsi que par mail et téléphone.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de s'assurer de l'acquisition pratique des contenus abordés, les modules sont construits autour d'un contenu théorique détaillé, qui est ensuite validé par des questions d'apprentissage.

Les différentes parties du programme de formation sont ponctuées par des quizz intermédiaires qui permettent une progression pédagogique.

La formation est validée par un examen sous forme de QCM chronométré sur la plateforme E-LEARNING.

Une enquête de satisfaction de la formation est remplie en ligne en fin de formation par le stagiaire.

ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.
- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.

DATE

Inscriptions libres : 1 session par semaine.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de connexion FOAD.
- Attestation de fin de formation mentionnant la liste des compétences acquises.

COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet www.france-pro-avocat.fr.

----- (FIN DU DOCUMENT) -----